

Vous trouverez ici des principes de base utiles à la prévention des accidents de circulation routière dans le cadre du travail. N'hésitez pas à vous renseigner plus précisément par rapport aux spécificités de chaque véhicule que vous seriez amené à conduire.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION

- Il est tout d'abord très important de vérifier quel type de permis est nécessaire pour conduire tel véhicule et/ou tel engin et ne le faire que si vous êtes en possession du permis en question.
- Dans le cadre de longs trajets, afin d'éviter les lésions dorsales et autres troubles musculaires, veillez à bien régler votre siège, respectez les temps de repos et faites des étirements régulièrement.
- Avant de prendre la route, vous devez absolument vous assurer de l'état du véhicule. Vérifiez notamment :
 - l'absence de trace d'huile ou d'eau sous le véhicule;
 - les niveaux d'huile et d'eau;
 - l'état et la pression des pneus;
 - la propreté du pare-brise, des rétroviseurs, des phares et feux de signalisation, des plaques minéralogiques;
 - si la trousse de secours est complète.
- Quelques rappels de conduite en sécurité :
 - respectez toujours le code de la route;
 - portez votre ceinture de sécurité et demandez à vos passagers de faire la même chose. Attention: un airbag ne substitue pas le port de la ceinture;
 - respectez les vitesses réglementaires et les distances de sécurité;
 - soyez vigilant à l'égard des autres usagers automobilistes, deux roues, piétons, ...
 - respectez les temps de conduite et de repos !

Temps de conduite	Temps de repos
Max. 4h30 consécutives	Min. 45 min. de coupure
Max. 9h par 24h	11h consécutives par 24h
Max 56h par semaine	45h consécutives par semaine
Max 90h sur 2 semaines	